



**Membres de la Chambre de commerce, bénéficiez de 25% de réduction sur un abonnement à Fire & Security Alert, la newsletter et le magazine de l'ANPI !**

Depuis 2006, ANPI, via sa newsletter hebdomadaire FIRE & SECURITY ALERT, vous tient informé en permanence des derniers **développements réglementaires** régionaux, fédéraux et européens mais aussi de l'évolution de la **normalisation** ainsi que des initiatives intéressantes en matière de **prévention des incendies et des vols**. Le format électronique de cette newsletter se veut succinct et renvoie directement aux documents d'origine.

ANPI vous offre plus encore ! Pour répondre à la demande des nombreux lecteurs de la Fire & Security Alert Newsletter, celle-ci est dorénavant associée à un magazine bimestriel reprenant nos **guidances** au sujet des nouvelles règles. Des **outils pratiques** vous seront proposés afin de gérer au mieux vos risques.

Via ce magazine, ANPI tient à vous offrir un ensemble cohérent d'outils: une information rapide et constamment actualisée par notre centre de documentation spécialisé en veille documentaire, associée à une expertise de fond soutenue par nos participations à de nombreux comités de normalisation et à notre savoir-faire reconnu internationalement en matière d'essais en laboratoires, d'inspection et de certification.

Partenaire de la Chambre de commerce, l'ANPI vous offre 25% de réduction sur votre abonnement à Fire & Security Alert qui est au prix de 100 € HTVA/an.

Le seul périodique belge qui aborde la prévention des incendies et des vols sous le double aspect de l'actualité et d'études techniques de fond.

**FIRE & SECURITY ALERT** c'est:

- La newsletter qui suit l'actualité réglementaire en direct;
- Un magazine qui apporte le recul nécessaire à la réflexion et la mise en évidence des informations importantes annoncées dans la newsletter;
- La facilité de consultation d'un support papier.

La newsletter et le magazine sont disponibles en français et en néerlandais.

**INTERESSE ?** Envoyez un mail A/A d'Anne-Michèle BARBETTE, [am.barbette@ccilb.be](mailto:am.barbette@ccilb.be), 061 29 30 45.

## **Qui est l'ANPI ?**

### **Acteur incontournable pour la prévention des incendies et des vols**

ANPI est une asbl fondée à l'initiative des compagnies d'assurances belges, regroupées au sein de l'Union Professionnelle des Entreprises d'Assurances (Assuralia).

Aujourd'hui, en plus des assureurs, les Membres de ANPI sont toutes les fédérations industrielles et associations professionnelles sensibilisées par la prévention des incendies et des vols. Les pouvoirs publics y sont également représentés.

ANPI entend promouvoir ses activités par le biais de ses 5 Divisions: réglementation et normalisation, information, laboratoire, inspection et certification.